

# OUTRE-TERRE REVUE EUROPÉENNE DE GÉOPOLITIQUE

*Sous le Haut Patronage de l'Académie européenne de géopolitique*

**DIRECTEUR :** Michel Korinman

**RÉDACTEUR EN CHEF :** Julien Nespola

**RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE :** Elvina Inghels, Leila Khaldi

**SECRETARIAT DE RÉDACTION :** Laurent Amelot, Claire Aslangul, Michel Carmona, Ali Dolamari, Recteur Gérard-François Dumont, Pierre Gentelle (†), Karine Greth, Aphrodite Hung, Delphine Leclercq, Giorgio Meletti, Shafick Osman, Thierry Pairault, Virginie Roiron, Jalil Roshandel, Giuseppe Terranova, David Teurtrie, Richard Zrehen

**MAQUETTE ET COUVERTURE :** Osman Publishing (Maurice)

**ATTACHÉE DE PRESSE :** Gaëlle Loir

**COMITÉ DE RÉDACTION :** Tewfik Aclimandos, Frédéric Angleviel, Christa Antoniou, Claire Aslangul, Viatcheslav Aivioutskii, Lionel Baixas, Fabrice Balanche, Matin Baraki, Florian Baumann, Philippe Baumard, Jon Bingen, Lincoln Bizozero, Nir Boms, Philippe Boulanger, Hamit Bozarslan, Alberto Brambilla, Albert Broder, Jean-Marie Brohm, Michel Bruneau, Nicolò Carnimeo, Michel Carmona, Jorge Carrillo, Svend Aage Christensen, Antoine Colonna, Gustavo Coronel, Danijel Crnčec, Étienne Damome, Michael F. Davie, Lorenzo Declich, Igor Dekanić, Dimitri Deliolanes, Jean-Jacques Denis, Ronak D. Desai, Marcel Djama, Bruno Drweski, Mathieu Duchâtel, Stéphane Dudoignon, Recteur Gérard-François Dumont, Jean-Antoine Duprat, Frédéric Durand, Pepe Escobar, Nathalie Fau, Carlos Fazio, Samia Ferhat, Léon-Lef Forster, Éric Frécon, Pierre Gentelle (†), Kolë Gjeloshaj, Alfonso Giordano, Ekaterina Glod, Jakub M. Godzimirski, William Guéraiche, Ba Hamzah, Florentina Harbo (†), Consuelo Iranzo, Fabienne Jagou, Liana Jervalidze, Roberto Kant de Lima, Thierry Kellner, Ijaz Khan, Katia Klouikova, Lenka Kovacovska, John Laughland, Christian Lechervy, Wu Lei, Sylvie Lemasson, Arnaud Leveau, Daniel Lévine, Marco Valerio Lo Prete, Michel Makinsky, Giorgio Meletti, Oksana Mitrofanova, François Muller, Aadeb Munim, Alexander Murinson, Saïdou Nourou Tall, Jean-Baptiste Onana, Thierry Pairault, Mary Ann Palma, Maura Parisi, Jean-François Pérouse, Mujibur Rehman, Michel Roux (†), Urban Rusnák, Giuseppe Sacco, Muhammed Saïd Sahib, Ajai Sahni, Michael Sander, Maurizio Scaini, Sylvain Schirmann, Luigino Scricciolo (†), Philippe Sébille-Lopez, Ayesha Siddiqa, Vladimir Socor, Assunta Soldi, Guldener Sonumut, Andreas Stergiou, Henri Stern, Gerd Strohmeier, Tanguy Struye de Swielande, Georges Tadonki, Pierre-André Taguieff, David Teurtrie, Igor Tomberg, Cecilia Tosi, Comi Toulabor, Anh Le Tran, Jean-Luc Trancart, Fabrizio Vielmini

**COMITÉ SCIENTIFIQUE :** Élisabeth Adam, Danièle Auffray, Maurice Aymard, Andrée Bachoud, Jacques Bariéty, Louise Bénat, Yvonne Bollmann, Michel Carmona, Dominique David, Olivier Dollfuss (†), Pierre Du Bois, Michèle Duchet (†), Gérard-François Dumont, Marc Ferro, Olivier Frayssé, Thierry Garcin, Alain Guillermin (†), Michel Gurfinkiel, Guy Hermet, Olivier Herenschmidt, José Kagabo, Claude Karnoouh, Pierre Kipré, Marc Lazar, Philippe Levillain, Daniel Lévine, Bernard Lory, Josph Maila, René Major, Yohanane Manor, Yves Mény, Pierre Milza, Edgar Morin, Pierre Naville (†), Gilles Pécout, Jean-Robert Pitte, Freddy Raphaël, Jean-Claude Redonnet, Jean-Christophe Romer, Georges-Élia Sarfati, Georges-Henri Soutou, Charles Urjewicz, Alfred Wahl

**COORDINATEUR DU RÉSEAU OUTRE-TERRE EN FRANCE :** Yves Avigdor

**DIRECTEUR AUX RELATIONS AVEC L'AFRIQUE ET L'OCÉAN INDIEN :** Shafick Osman

**CORRESPONDANTS :** Afrique du Sud : Georges Tadonki ; Algérie : Aomar Baghzouz ; Allemagne : Detlef Brandes, Iring Fetscher, Josef Joffe, Claus Leggewie, Jochen Thies, Ludwig Watzal ; Argentine : Fernando Devoto ; Australie : Peter Brown ; Autriche : Alfred Missong, Anton Staudinger ; Belgique : Olivier Alsteens, Jean-Pierre Stroobants, Jan de Volder ; Bulgarie : Emil Kazakov, Antony Todorov ; Brésil : João Birman ; Cameroun : Georges Tadonki ; Canada : Rodolphe de Koninck ; Chine : Liao Shi ; Corée du Sud : Choi Yeon Goo ; Égypte : Tewfik Aclimandos, Nadine Sika ; Espagne : Manuel Espadas Burgos, Victor Morales Lecano ; Estonie : Jan Kaplinski ; États-Unis : Keith Botsford, Michael Clough, Joseph Fichett, Dana Lindaman, Igor Lukes, Gianni Riotta, Ewa Thompson ; Éthiopie : Elias Abi Chacra ; Géorgie : Ghia Zhorzholiani ; Grande-Bretagne : John Laughland, Roger Morgan ; Grèce : Françoise Arvanitis, Dimitri Deliolanes, Zachos Papazahariou ; Hongrie : Attila Meleg, Gyula L. Ortutay ; Israël : Shira Ansky, Daniel Haik, Emmanuel Navon ; Iran : Iman Ansâri ; Italie : Luigino Scricciolo (†), Stefania Sepulcri, Giuseppe Terranova ; Japon : Kunihiro Yatabe, Yasuo Kusano ; Liban : Marc-Antoine Zabbal, Simon Haddad ; Lituanie : Alfredas Blumblauskas ; Maurice : Shafick Osman ; Panama : José Ardila ; Philippines : Alfredo C. Robles ; Pologne : Magda Kobierska, Wojciech Gielzynski ; République Tchèque : Jan Kren ; Roumanie : Emilia Cusma ; Russie : Andrej Zubov ; Slovaquie : Lubomir Liptak ; Suède : Rolf Gauffin ; Turquie : İtir Akdogan, Guldener Sonumut ; Ukraine : Leonid Finberg, Miroslav Popovic ; Viêt-nam : Tristan Morel

**OUTRE-TERRE** **33**  
REVUE EUROPÉENNE DE GÉOPOLITIQUE

---

**34**



**France**  
**La nation alignée**

**NUMÉROS À PARAÎTRE :**

no 35: Catastrophes naturelles et géopolitique  
no 36: L'Amérique après l'Amérique

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans cette revue ainsi que des opinions qui sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles des responsables d'Outre-Terre.

**IMPRESSION:** UPP, Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis)

**ISBN:** 978-2-35815-094-1

**ISSN:** 1636-3671

© **EDITIONS GLYPHE**

85, avenue Ledru-Rollin. 75012 Paris

N° Editeur: 978-2-35815

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

# OUTRE-TERRE N° 33-34

## FRANCE LA NATION ALIGNÉE

Oublier de Gaulle <b>Michel Korinman</b>	11
Pour rester fidèle au destin de la France <b>Paul Bernard</b>	27
France, unique objet de mon (res)sentiment national <b>Bernard Charlery</b>	33
Le gaullisme à venir sera, paradoxalement, européen <b>Giorgio Dominese</b>	37
À quoi sert le paysage ? <b>Luc-Émile Bouche-Florin</b>	43
Questions (sans réponses) à Emmanuel Berthier, délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale <b>Propos non recueillis par Michel Carmona et Michel Korinman</b>	53
Les modes du territoire Des agences très particulières <b>Olivier Bouba-Olga</b>	55
Restaurer le millefeuille <b>Jean-Antoine Duprat</b>	61

## 1 TERRITOIRE FRACTURÉ

Les grands ensembles et la France des banlieues <b>Michel Carmona</b>	77
Scrutins français de 2012: peuple en marge <b>Julien Hautefort</b>	97
Le déni des cultures: mes arguments <b>Hughes Lagrange</b>	101
La géographie de l'exclusion dans une métropole bi-polaire: Lille <b>Gérard-François Dumont</b>	107
Immigration et démographie en France <b>Michèle Tribalat</b>	137
Criminalité, violences urbaines: réalités et idéologie <b>Xavier Raufer</b>	151
Propalestinisme et judéophobie en France, 2000-2012 <b>Pierre-André Taguieff</b>	159

## 2 LA PAIX DE TRENTE ANS

La compétitivité de l'industrie française en question <b>Éric Dor</b>	<b>175</b>
La crise, enfin ! Pour solder des décennies d'échecs collectifs <b>Gérard Dussillo</b>	<b>187</b>
À bas Panurge et le nouveau bestiaire ! <b>Luca Di Felice</b>	<b>193</b>
Y a-t-il un risque de dérive grecque pour la France ? <b>Olivier Butzbach</b>	<b>199</b>
 <i>Pourquoi la France n'est pas l'Allemagne</i>	
Entretien avec Jean-François Eck <b>Propos recueillis par Françoise Berger et Michel Korinman</b>	<b>209</b>
France-Allemagne : stratégies comparées sur la longue durée <b>Françoise Berger</b>	<b>213</b>
Les racines de la supériorité commerciale allemande <b>Béatrice Dedinger</b>	<b>233</b>
Entretien avec Birgit Kleymann <b>Propos recueillis par Michel Korinman</b>	<b>247</b>
Les virages de l'automobile française <b>Jean-Louis Loubet</b>	<b>253</b>
 <i>Échec au destin</i>	
Entretien avec François-Gilles Le Theule <b>Propos recueillis par Michel Carmona et Sylvain Schirmann</b>	<b>263</b>
Les champions français dans le monde <b>Didier Lucas</b>	<b>267</b>
Modèle compétitif français Réponses sans questions et questions sans réponses <b>Philippe Baumard</b>	<b>275</b>
Europe 2050 L'exception démographique française <b>Alfonso Giordano, Giuseppe Terranova</b>	<b>283</b>
La France au défi d'une géopolitique de la connaissance L'attraction du capital humain qualifié italien <b>Antonietta Pagano</b>	<b>297</b>
L'agriculture française dans la compétition mondiale <b>Mélanie Gambino</b>	<b>307</b>
Ports français Les mutations <b>Paul Tourret</b>	<b>321</b>

Sources d'énergie <b>Umberto Monarca, Giuseppe Surdi</b>	<b>333</b>
Paris-Cayenne Au diable l'écologie ! La France État pétrolier Drame (jusqu'ici) en trois actes <b>Michel Korinman, Giorgio Meletti carte</b>	<b>341</b>

### 3 L'ÉCHELLE DU MONDE

Entretien avec Anne Legaré <b>Propos recueillis par Michel Korinman</b>	<b>349</b>
Les représentations allemandes de la France dans le contexte des dernières présidentielles françaises <b>Christoph John, Michael Partmann, Gerd Strohmeier</b>	<b>351</b>
Italie vs. France Le débat sur Schengen Paris avait raison <b>Paolo Bargiacchi</b>	<b>361</b>
Schengen, le Conseil et la Commission <b>Giuseppe Terranova</b>	<b>367</b>
« La France avec la Grèce ! » <b>Dimitri Deliolanes</b>	<b>373</b>
Paris-Ankara Les Turcs en Hollande <b>Michel Alfandari</b>	<b>377</b>
France-Russie : une relation à réinventer <b>Sophie Dakaton</b>	<b>381</b>
La France des Chinois... a beaucoup à faire <b>Jack Lu</b>	<b>385</b>
La France vue d'Australie, une vieille histoire en mutation <b>Peter Brown</b>	<b>391</b>

### 4 PUISSANCE RÉMANENTE ?

<i>Desertec et/ou Medgrid, telle est la question</i> <b>Tahchi Belgacem</b>	<b>401</b>
Réhabilitation et nouvelles problématiques de l'urbanisme dans les quartiers populaires en Tunisie <b>Leila Khaldi</b>	<b>413</b>
Les yeux de Tunis Table ronde Hédi Ben Abbes, Sarah Ben Hamadi, Mahmoud el May <b>Propos recueillis par Yazid Debbich</b>	<b>419</b>
« Orphelins de France » vs. « séides du Golfe » ? La Tunisie n'est pas (encore) schizophrène <b>Yazid Debbich</b>	<b>427</b>

Salafistes en Tunisie : faudra-t-il nous défendre nous-mêmes ?  
**Henda Cherni** 445

*La France en guerre*

La France et sa défense depuis la fin de la Guerre froide  
 Éléments de réflexion sur la réforme comme chantier permanent  
**Tristan Lecoq** 449

La Libye comme BHL ne pouvait s'y attendre  
**Lorenzo Declich** 471

Paris-Tripoli-Tombouctou  
 Ce que demande à la France un officier de l'armée malienne  
**Samake Bekaye** 479

Mali : les responsabilités (ou pas) de la France  
**Étienne Damome** 491

À Damas! *Errare (non) juris gentium est*  
**Fabrice Balanche** 503

Quand le Qatar achetait la France  
**Régis Soubrouillard** 517

*Périmètre africain*

Repenser les relations de l'Afrique avec la France : une nécessité historique  
**Ousmane Sary** 523

Paris et la mobilité des élites africaines : une page qui se tourne  
**Patrice Correa** 527

Les entreprises françaises en Afrique Pillage contre transparence  
**Thomas Noirot** 537

Les fondations politiques allemandes et la démocratisation des pays en  
 développement : une grande illusion ?  
**Marc-Antoine Pérouse de Montclos** 547

## 5 FRANCE-EMPIRE LE DOMAINE MARITIME

La France dans la planète mer  
**Hugues Eudeline** 565

Les routes maritimes stratégiques françaises : scénarios de crise  
**Matthieu Anquez** 579

Crise européenne et autonomisme guadeloupéen  
 Entretien avec Élie Domota  
**Michèle Robin-Clerc** 611

Action française et coopération internationale pour lutter contre les  
 activités maritimes illicites dans la mer des Caraïbes  
**Louis-Arthur Borer** 619

L'immigration clandestine à Mayotte <b>Luc Legeard</b>	<b>635</b>
Tromelin, une cogestion qui se fait attendre... <b>Shafick Osman</b>	<b>651</b>
Le Pacifique français est-il toujours un atout pour la France métropolitaine ? <b>Frédéric Angleviel</b>	<b>657</b>
<i>Les outre-mers français Actualités et Études</i> Une note de lecture <b>Elvina Inghels</b>	<b>671</b>

## GÉOPOLITIQUE HISTORIQUE

Dans la bouche des géants <b>Frank Lestringant</b>	<b>675</b>
---	------------

## COSMOGÉOPOLITIQUE

Vers une géopolitique cosmique ? Réalités et fantasmes <b>Jean-Marie Brohm</b>	<b>687</b>
---	------------

## PSYCHANALYSE ET GÉOPOLITIQUE

Enveloppes politiques de masse et culpabilité de la douleur en période de crise éthique <b>Francesco Comelli</b>	<b>705</b>
--	------------

# Europe 2050 L'exception démographique française

**Alfonso Giordano<sup>1</sup>, Giuseppe Terranova<sup>2</sup>**

Les projections démographiques des institutions les plus autorisées montrent qu'en 2050 la France devrait atteindre les 70 millions d'habitants. Une nouvelle qui n'aurait en soi rien de particulièrement intéressant n'était le fait suivant : si l'évolution démographique des autres principaux pays européens perdure, la France deviendra très probablement le pays le plus peuplé d'Europe. Évidemment devant une Allemagne qui, à la différence de la France et à l'instar de l'écrasante majorité des nations européennes, est en déclin démographique patent. Et ce pas seulement en termes quantitatifs, mais également en ce qui concerne la répartition qualitative de sa population.

Signalons tout d'abord que ce « dépassement » démographique n'est pas une simple éventualité (ou l'espérance nourrie par certains milieux français), mais une quasi certitude. De fait, les phénomènes démographiques ont de lointaines origines et mettent du temps à se manifester, mais quand ils le font c'est avec une pugnacité souvent « imprévue » ; surtout, ils ne sont pas enclins à des changements soudains. Pour renverser la perspective qui tend à se consolider, il faudrait une conjugaison de nombreux facteurs : un écroulement imprévu de la natalité française, un emballement tout aussi imprévu de celle de l'Allemagne et une ouverture presque totale des frontières de cette dernière à l'immigration. Une hypothèse difficile à imaginer aujourd'hui. Ce qui vaut naturellement aussi pour des pays à volume démographique comparable : l'Italie et la Grande-Bretagne (bien que les perspectives de celle-ci apparaissent moins désastreuses puisqu'elle pourrait même selon certaines estimations « concourir » avec la France en 2050 pour le premier rang au classement des populations d'Europe). Sans parler de la Pologne et de l'Espagne qui partent de chiffres plus limités.

Venons-en aux faits concrets actuels. La fécondité globale en Italie, en Espagne, en Pologne et au Portugal, autant de pays catholiques où le modèle de la famille nombreuse n'est plus qu'un souvenir du passé, va de 1,3 à 1,4 enfants par femme. La même chose valant pour l'Allemagne divisée confessionnellement en deux moitiés catholique et protestante où a disparu le mantra *Kinder, Küche, Kirche* (enfants, cuisine, église). Tableau encore plus désolant si c'est possible que le panorama

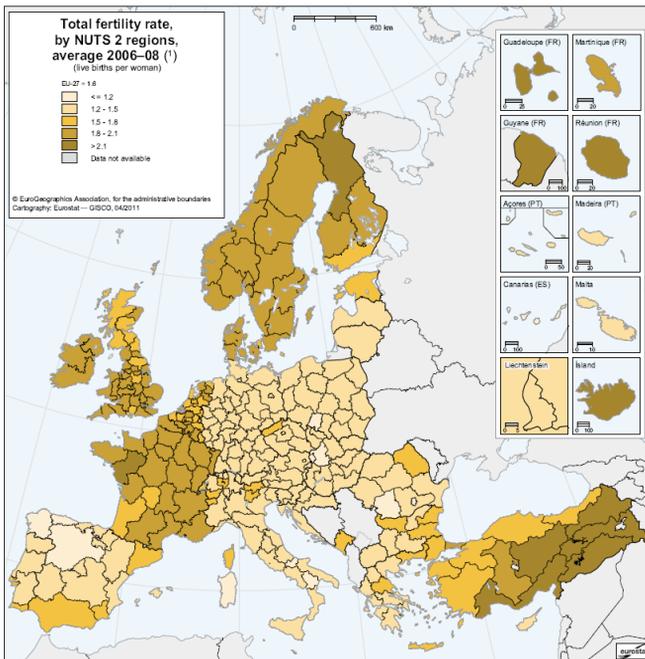
---

<sup>1</sup> Professeur à la Libera Università Internazionale degli Studi Sociali (LUISS), Rome. Responsable des relations internationales de la Società Geografica Italiana. Membre du comité de rédaction d'Outre-Terre

<sup>2</sup> Doctorant à l'Université « Kore » d'Enna. Vice-directeur de WeST-Welfare, Society and Territory (Bruxelles). Membre du comité de rédaction d'Outre-Terre

démographique de l'Europe orientale. Les pays scandinaves (avant-garde de la féminisation de l'emploi) et la Grande-Bretagne vont relativement mieux puisqu'ils approchent laborieusement les 1,8. Il s'agit de toute façon de taux faibles qui ne sont pas en mesure de garantir une reproduction optimale de la population, les démographes fixant l'indice de substitution à 2,1. Les deux seuls pays à afficher un équilibre substantiel en ce sens autour de 2 sont la France institutionnellement laïque et l'Irlande de culture catholique (dont la concurrence à partir d'un seuil d'un peu plus de 4 millions et demi d'habitants n'a rien d'inquiétant pour la première).

Graphique n°1 Taux de fécondité globale en Europe, moyenne 2006-2008



<sup>(1)</sup> Ireland and United Kingdom, 2006-07; Denmark, 2007-08; Belgium, Eastern Scotland (UKM2) and South Western Scotland (UKM3), 2006; Turkey, 2007; Brandenburg (DE4) and Turkey, by NUTS 1 regions.

Source: Eurostat

Ce qui a eu une lourde incidence sur la dénatalité, c'est plus que l'abandon des traditions religieuses ou des modèles culturels la longue période de bien-être inaugurée dans l'après-Seconde Guerre mondiale et à « consommation » tangible et sans effort – même si nous pouvons aujourd'hui *a posteriori* la qualifier d'illusoire – à partir de la fin des années 1960. Si la première phase que l'on peut situer pour la commodité de l'explication entre 1945 et 1970 a consisté dans la reconstruction post-guerre et la constitution d'une économie vertueuse nourrie de solides économies et d'investissements avisés s'étant accompagnée du phénomène de *baby boom*, la

suivante fut caractérisée par une « stabilisation » socioéconomique peu sensée (mieux encore « immobile ») qui, si elle continuait à garantir le bien-être et les droits acquis, commençait à se révéler en tant qu'une économie qui ne se voulait plus dynamique et vertueuse. Et sur laquelle pesait en outre de plus en plus la charge d'assurer leur bien-être à des populations destinées au vieillissement, vu que 1964 fut la dernière année de boom des naissances. À partir de là, les naissances n'ont pas cessé, inexorablement et progressivement de diminuer.

De la sorte s'est confirmée la théorie de la transition démographique en vertu de laquelle les sociétés modernes fondées sur le bien-être (déduction faite de l'illusoire et dommageable consommation dans le cas européen) graviteraient en direction de taux de natalité et de mortalité peu élevés. Cette règle a comme souvent les règles son exception<sup>3</sup> qui est justement la France dont la fécondité est passée de 1,8 dans la période 1975-1999 à 1,9 pour 2000-2005 et à un taux parfait de 2,1 actuellement. Et alors que depuis des années les autres pays européens où le nombre de décès est supérieur à celui des naissances – elles-mêmes en proportion diminuées dans une plus forte mesure – enregistrent donc un solde naturel négatif, celui de la France n'est pas seulement positif, il est passé de 236 000 en 1990 à 262 200 en 2001 et à 283 000 en 2010. Une tendance tout à fait respectable comparativement aux 327 000 de 1950 évidemment atteints en plein boom démographique européen. La France est donc passée au-dessus du seuil des 65 millions d'habitants, dix de plus qu'en 1981, et 5 de plus obtenus durant les dix dernières années à elles seules.

Tableau 1 Évolution générale de la démographie française, 2001-2011

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Nombre de naissances vivantes	Nombre de décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement *
2001	60 941	803,2	541,0	+ 262,2	+ 87	+ 94
2002	61 385	792,7	545,2	+ 247,5	+ 97	+ 94
2003	61 824	793,0	562,5	+ 230,6	+ 102	+ 94
2004	62 251	799,4	519,5	+ 279,9	+ 105	+ 94
2005	62 731	806,8	538,1	+ 268,7	+ 92	+ 95
2006	63 186	829,4	526,9	+ 302,4	+ 112	0
2007	63 601	818,7	531,2	+ 287,5	+ 74	0
2008	63 962	828,4	542,6	+ 285,8	+ 75 (p)	0
2009	64 323 (p)	824,6	548,5	+ 276,1	+ 70 (p)	0
2010	64 669 (p)	828,0 (p)	545,0 (p)	+ 283,0 (p) -	+ 75 (p)	0
2011	65 027 (p)	-	-	-	-	-

(p) résultats provisoires à fin 2010

\* Les arrondis ne permettent pas de retrouver la population de l'année suivante par simple sommation  
Source: INSEE

3 De même pour l'Irlande à contre-tendance. À dire vrai, les pays scandinaves qui enregistrent le plus fort revenu per capita et figurent en tant que les sociétés les plus modernes devraient en vertu de la théorie de la transition démographique présenter les taux de fécondité les plus bas d'Europe. Très probablement des politiques très avisées de soutien à la natalité ont-elles empêché des taux de fécondité globale par femme aussi désastreux qu'ailleurs.

Par exemple en 2006<sup>4</sup>, la population française avait augmenté par effet de ces critères discriminants de 0,4 % alors que celle de l'Allemagne décroissait de 0,2 %<sup>5</sup>.

Pour remédier à ce solde naturel négatif, les autres pays européens sont obligés de jouer sur le levier migratoire de façon à obtenir un solde migratoire positif et atténuer de la sorte l'effet ultime sur le solde global lequel présente aujourd'hui tous les traits d'un désastre démographique tant en termes de diminution de la population que de vieillissement. En 2005, par exemple, l'Allemagne a accueilli 710 000 immigrés réguliers, la Grande-Bretagne 500 000, l'Italie 330 000. La France, pour être une nation à grande tradition d'immigration (elle-même due à un passé caractérisé par une basse natalité) a pu rester juste en dessous des 220 000.

Il faut dire que l'augmentation de la population souvent souhaitée par les politiques, car susceptible de se traduire en poids plus important sur l'échiquier géopolitique mondial, n'est pas nécessairement un phénomène positif du point de vue strictement quantitatif. Mais elle l'est en revanche du point de vue qualitatif de par l'effet régénérant sur la population et quant au rééquilibrage entre les classes d'âge. Avoir une « fenêtre démographique » (la tranche de la population active) large et bien proportionnée par rapport aux tranches inactives (les enfants et les gens âgés) facilite considérablement, avec accompagnement de politiques valorisantes, le développement économique.

De toute façon, la France est en tête de l'Europe pour au moins trois raisons: le taux de fécondité globale qui correspond au seuil de substitution; le nombre de naissance par année (828 000 contre 650 000 pour l'Allemagne et 550 000 à l'Italie en 2010); le solde naturel positif.

### **BRÈVE HISTOIRE DE LA DÉMOGRAPHIE FRANÇAISE : LES DEUX EXCEPTIONS DE 1790-1942 ET DE L'APRÈS-GUERRE**

Partons du fait que durant le XIX<sup>e</sup> siècle la France, cas unique en Europe, a enregistré une baisse démographique significative qui se manifestait concrètement dans le différentiel avec les autres pays européens. Si la *République* (en français dans le texte, ndlr) de la fin du XVIII<sup>e</sup> représentait avec ses quelque 20 millions d'habitants le pays le plus peuplé d'Europe, en 1914 ce pays de 40 millions d'habitants (Alsace et Lorraine incluses) n'y occupait plus que le 5<sup>e</sup> rang. Les autres pays européens croissaient à l'évidence de manière plus accentuée. Ce qu'illustre très bien la comparaison avec l'Allemagne. En 1870, les deux pays comptaient respectivement 40 millions d'habitants, mais le second passa en 1914 à 65 millions alors que la population du premier n'avait pas varié. Une situation qui n'allait pas changer durant toute la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Elle se détériora au contraire en raison des énormes pertes de la Première Guerre mondiale.

4 Année record pour la natalité française : au moins 829 400 naissances et un solde naturel de 302 400 unités.

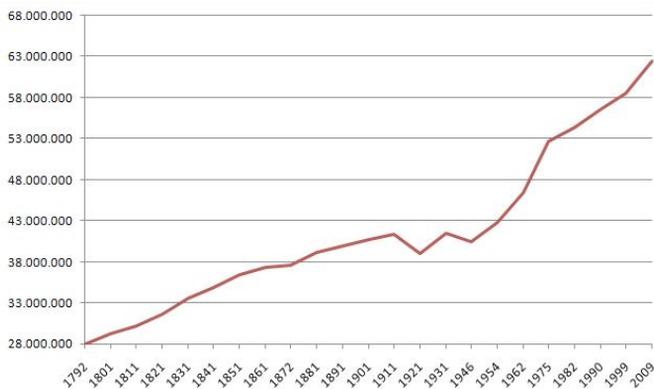
5 Cf. François Héran, Gilles Pilson, « Deux enfants par femme dans la France de 2006 : la faute aux immigrés ? », *Population et Sociétés*, 2007, n°432.

Mais ce qui compte le plus, c'est que comparativement aux autres nations européennes la cause de ce déficit démographique ne résidait pas dans des taux de mortalité plus élevés, mais bien à un taux de natalité extrêmement faible. De 1790 à 1914 le taux de fécondité allait se réduire en fait de 50 %. Alors qu'il continua de progresser dans les autres pays européens au moins jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est donc pas un hasard si le solde naturel français fut toujours négatif en 1890, 1892, 1895, 1900, 1907, 1911<sup>6</sup>.

Les données ici exposées traduisent le rôle décisif de l'immigration dans le renouvellement de la population autochtone française. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est grâce aux afflux de l'extérieur que la population française ne diminua pas, évitant par là des écarts encore plus importants avec les autres nations européennes de rang égal. Il suffit de rappeler que dès 1880 plus d'un million d'étrangers résidaient dans l'Hexagone. Au point que durant la période entre les deux grandes guerres la croissance démographique a été due pour 75 % à la présence d'étrangers.

C'est seulement avec le gouvernement de Vichy que le comportement démographique séculaire de la population française allait changer de cours. 800 000 naissances enregistrées en 1942; une augmentation de 32,8 % de 1945 à 1975. Il s'agissait de la plus forte augmentation de l'histoire du pays. Une progression encore plus marquée que dans les autres pays européens lesquels se trouvaient comme la France en croissance démographique eux aussi. La baisse du taux de natalité qui commença à se manifester à partir de la fin des années 1960 dans tous les pays industrialisés toucha aussi la France, mais cette fois de manière différente, moins incisive.

Graphique n°2 – Évolution de la population française, 1792-2009



Source : *ibid.*

6 Cf. Gérard Noiriel, *Population, immigration et identité nationale en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1992, p. 73.

Il est évident que l'originalité de la France en matière de démographie avait commencé à se manifester dès la période 1800-1880. Au moment où le taux de fécondité augmentait tangiblement dans toute l'Europe, le taux français était de fait en progressive diminution. Dans ce contexte historique, la classe paysanne joua un rôle crucial. Rappelons à ce propos qu'en France la Révolution industrielle ne s'est pas traduite par une rupture nette avec le monde rural comme par exemple auparavant en Angleterre puis dans les autres pays rattrapés par le phénomène. En réalité, la population du secteur agricole allait y augmenter au lieu de diminuer. C'est seulement en 1950 qu'elle allait se réduire à des niveaux atteints en Angleterre un siècle plus tôt. Dans le cadre général de la recomposition sectorielle des classes d'actifs en Europe – laquelle faisait ressortir une fois de plus une tendance française à contre-courant – on aurait pu s'attendre, compte tenu de la persistance, mieux de la consolidation, du secteur rural à une stimulation de la démographie, comme inviteraient à le penser théoriquement et empiriquement les enquêtes. Or, on l'a vu, c'est au contraire d'une contraction qu'il s'est agi dans cette phase historique. Ici intervient l'attitude des petits propriétaires terriens avec des comportements caractérisés par une forte dénatalité en tant que mode d'autopréservation devant la nouvelle réalité industrielle. Orgueilleux de leur indépendance, ils cherchaient par là à contourner les dispositions du Code civil qui prévoyait une division à parts égales de l'héritage entre enfants. Avoir une progéniture limitée voulait dire qu'on évitait la dispersion du patrimoine. Semblable *grève des ventres* dans les termes des historiens français se poursuivait bien au-delà de 1880, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Ce qui reste évidemment insuffisant comme explication en profondeur du taux de natalité français au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. On ajoutera à ce qui précède une série d'événements sociopolitiques comme la diffusion des idées de 1789, l'affaiblissement du sentiment religieux, le développement de l'instruction publique et l'entrée en vigueur du suffrage universel qui allaient jouer un certain rôle dans la baisse de la natalité, surtout dans les classes populaires et en particulier chez les femmes.

C'est seulement après 1945 que la France réussit à combler le retard avec ses voisins. En 30 ans, le pourcentage des petits propriétaires terriens dans la population active allait se réduire de 30 à moins de 10 % en 1975, alors que – toujours à contre-courant – la population urbaine ne modérait pas son inclination à procréer; au contraire. Mieux: ce furent les petits propriétaires en nombre décroissant continuant de résider à la campagne qui changèrent de comportement reproductif par rapport au passé.

Dans le contexte du boom économique de ces années-là, le monde rural français passait par une phase de modernisation, et ce par le biais des nouveaux moyens de communication comme la radio et la télévision, l'écart culturel entre les populations urbaine et rurale venant à se combler radicalement. S'effaçait de la sorte le vieux contraste du XIX<sup>e</sup> siècle qui avait tant contribué à freiner le développement du pays.

Tandis que la société française abandonnait progressivement les pratiques antinatalistes, dans les autres pays le taux de fécondité commença à baisser à un

rythme soutenu. Au point qu'on allait se retrouver dans une situation diamétralement opposée à celle du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec un solde naturel positif en France, mais devenu négatif dans des pays comme l'Italie et l'Allemagne et proche de zéro au Royaume-Uni.

### **LES POLITIQUES DE LA POPULATION EN FRANCE : AFFAIRE D'ÉTAT ET INTELLIGENCE INSTITUTIONNELLE**

La France a perçu l'importance du rapport entre tranches d'âge quand elle se trouva confrontée au problème de la dénatalité au début du siècle passé. Pour contrebalancer le vieillissement de la population, l'État recourut à l'immigration et développa une importante politique d'allocations familiales qui allait être perfectionnée durant le second après-guerre.

Certes, la société française est touchée par les problématiques typiques de la société moderne, mais d'une façon moins dramatique qu'en ce qui concerne ses voisins européens. Par exemple quant au phénomène répandu des grossesses tardives ; celles-ci ont triplé en France pendant les 25 années qui précèdent mais les Françaises, même si elles ont leur premier enfant tardivement, réussissent à en mettre deux ou trois au monde. Seulement une Française sur dix ne sera pas mère (une sur quatre en Allemagne) et trois sur dix seront mères de famille dite nombreuse (trois enfants et plus).

Pour comprendre ce comportement atypique, il faut considérer l'importance attribuée à ce phénomène par les institutions publiques françaises. Contrairement à ce qui se passe dans la grande partie des autres pays européens où la naissance est strictement reléguée dans la sphère privée, en France l'enfant apparaît comme une *affaire d'État* (en français dans le texte, ndlr). Ce que confirme la lutte implacable menée par les autorités françaises au début du siècle contre la mortalité infantile, en particulier la tuberculose. Dès 1917, les femmes ont eu droit au congé rémunéré de maternité. Une période où les grands industriels comme *Michelin* offraient des possibilités de logement gratuit aux familles ouvrières avec plus de quatre enfants. En 1920 il y avait déjà les allocations publiques au bénéfice des familles de quatre enfants et plus, en 1926 fut instituée la « Journée des mères » ; les premiers-nés étaient dispensés de service militaire ; on introduisit la réduction sur les billets de chemin de fer et les bourses d'études. Sans oublier les mesures fiscales en faveur des familles les plus nombreuses comme par exemple la surimposition des célibataires et des couples sans enfants ; en 1930, le Code de la famille institutionnalisa l'importance du phénomène, perçu comme une garantie de cohésion sociale, à l'échelle nationale.

Au cours du second après-guerre, pendant les années 1970, on reconnut d'une part d'importants droits aux femmes avec l'institution du divorce par consentement mutuel et la loi Veil sur l'avortement ; mais on donna de l'autre aux jeunes femmes la possibilité d'entrer dans le monde du travail tout en pouvant satisfaire simultanément

leur désir de maternité par d'importants soutiens publics, économiques et surtout des infrastructures. Il n'est que de penser aux crèches sur les lieux de travail.

En reconnaissant durant les années 1990 la famille monoparentale et en instituant le Pacte civil de solidarité (PACS), les lois de la République avançaient plus vite que la société. On attribuait non seulement aux couples homosexuels mais aussi à tous les couples hétérosexuels des droits civils propres. On notera qu'il ne s'agissait pas ici d'un quelconque extrémisme ou d'un camp politique déterminé, mais d'une politique clairvoyante qui photographiait la réalité et même anticipait sur elle. Exemple à l'appui : en 1996 il y avait 39 % d'enfants nés hors mariage traditionnel ; ils représentent aujourd'hui plus de 50 %.

L'État français garantit de la sorte au couple la liberté de choix dans la mesure où celui-ci a l'assurance de pouvoir obtenir les aides publiques indépendamment du type d'union qui le lie. C'est ainsi que la France laïque fait plus pour les enfants que la catholique Italie.

Examinons en conclusion dans le détail les dépenses de l'État français en faveur de la famille. Les structures sont les suivantes : la branche « famille » de la Sécurité sociale, la Caisse nationale des allocations familiales. En tout, ce sont 74,4 milliards qui ont été affectés en 2006, soit l'équivalent de 4,7 % du PIB, en faveur de 30 millions de bénéficiaires. Des allocations familiales qui allaient de 287 euros par mois pour un couple avec un enfant à 1 457 euros dans le cas d'une famille monoparentale avec au moins quatre enfants.

Le soutien de l'État se manifeste de manière directe ou indirecte. Mais en général il y a une multitude de solutions selon les besoins : allocations familiales avec une attention particulière portée aux familles nombreuses ; allocation au parent isolé ; allocation d'*éducation spéciale* (en français dans le texte, ndlr ; handicap à la naissance ou consécutif à un accident, le parent étant obligé de réduire son volume horaire de travail) ; bourses d'études ; organisation d'initiatives dans le temps libre. En outre, la *prestation d'accueil du jeune enfant* prévoit depuis 2004 une prime de 855 euros à partir du huitième mois de grossesse, une allocation mensuelle pendant les trois premières années, des aides économiques pour le parent qui réduit son volume horaire de travail afin de se consacrer à la famille, la possibilité de faire appel à un baby-sitter municipal qui s'occupe des nouveaux-nés au cas où les deux parents ne peuvent pas réduire leur volume horaire de travail, la possibilité de demander un congé de paternité, l'augmentation de la pension de retraite pour ceux qui ont eu un minimum de trois enfants ; un dispositif que vient compléter un système d'éventuelles *aides au logement* personnalisées – recherche de logement ou bien amélioration de l'habitat - et d'*aides contre la précarité* destinées à soutenir les mères en proportion de leur revenu et du nombre d'enfants.

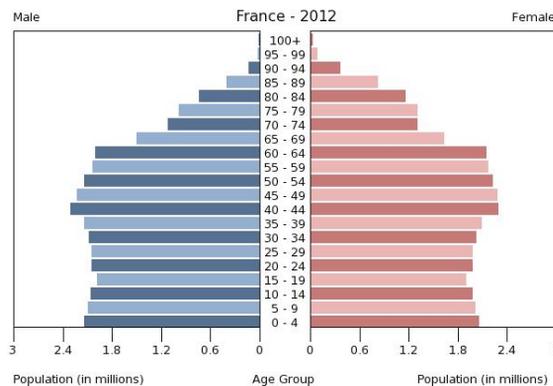
Il s'agit en substance d'un *mélange* (en français dans le texte, ndlr) de dispositions de soutien aux familles pour tout ce qui concerne la vie quotidienne : logement,

école, santé, abattements fiscaux, infrastructures, etc. Des mesures en tout genre dont le montant augmente au cours des ans et qui survivent à toutes les alternances politiques, s'adaptent aux changements socioculturels. Ce déploiement de mesures institutionnelles explique en partie l'actuel avantage démographique de la France sur les autres pays européens.

**DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE COMPARÉE :**  
**COMPARAISON ENTRE LES POPULATIONS FRANÇAISE, ALLEMANDE, ITALIENNE**  
**ET BRITANNIQUE D'AUJOURD'HUI À 2050**

Comme il ressort du graphique n°3 (cf. *infra*) le facteur principal à déterminer l'état actuel des choses jusqu'en 2012 dans les quatre pays comparés reste une natalité française plus vivace fondée sur le maintien d'une base consistante de la pyramide des âges et donc une population relativement jeune ; au moins par comparaison avec les autres pays d'Europe. Il suffit de penser que le taux de naissances en France de 2000 à aujourd'hui s'est maintenu à des niveaux plus élevés que ceux de la fin des années 1990. Même la crise n'a pas arrêté cette évolution positive de la démographie en France, comme s'en félicitent triomphalement *Les Échos*<sup>7</sup>.

Graphique n°3 :  
 Pyramide des âges France, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, 2012



Source: Census Bureau, États-Unis, International Database

Il est évident que les histogrammes représentant la population française adulte ne sont pas tellement plus consistants que ceux de la tranche des jeunes, comme c'est le cas en Italie et plus en Allemagne. Dans ces deux derniers cas le nombre des plus

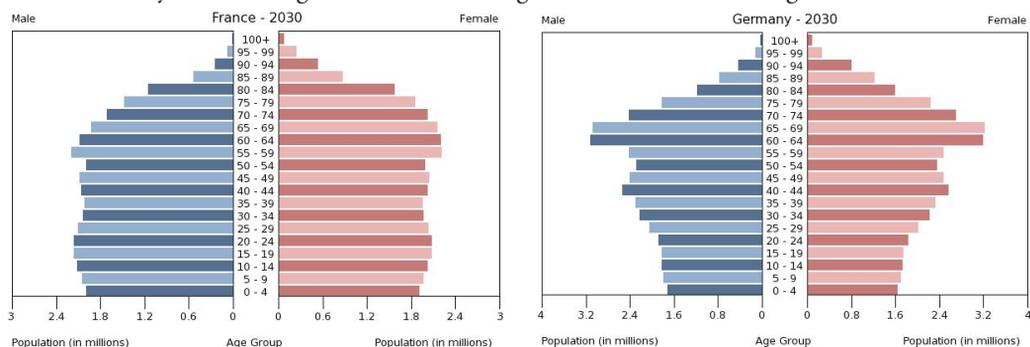
7 « Record de naissances en 2010 malgré la crise », 18 janvier 2011 ; « La natalité française de record en record », 19 janvier 2011.

de 65 ans dépasse de façon préoccupante celui de la tranche des 0-14 ans. La France devrait préserver la forme pyramidale d'origine qui s'est dans les cas allemand et italien transformée en urne. De fait, le vieillissement structurel par tranches d'âge en France est beaucoup plus lent que celui qui s'observe en Allemagne et en Italie. Le cas de la Grande-Bretagne étant différent grâce à un taux global de fécondité par femme avoisinant les 1,9% avec une dynamique pas tellement différente du cas français.

Du moment où on utilise une projection sur 2030 (cf. graphique n°4 *infra*), le principal changement instantanément visible c'est l'entrée de toute la génération du *baby boom* (soit par convention les personnes nées de 1945 à 1964) dans la tranche des *plus de 65 ans*. Ce déplacement graduel, mais constant (qui s'initie dans la période que nous vivons avec la mise à la retraite des premiers *boomers*), vers le sommet de la pyramide va largement déséquilibrer les formes graphiques associées à l'Allemagne et à l'Italie, avec toute une série de répercussions réelles sur le marché du travail, sur l'économie, sur les rapports intergénérationnels de toutes sortes et plus généralement sur le système d'État providence, de sécurité sociale et de retraite.

C'est la première fois, de fait, que s'expérimente la mise à la retraite d'une classe générationnelle aussi vaste, tant amplifiée par un allongement moyen de la durée de vie et généreusement (honteusement) primée par un système de *welfare* ancré dans des conditions démographiques du passé n'existant plus.

Graphique n°4:  
Pyramide des âges en France, Allemagne, Italie et Grande-Bretagne, 2030



Source: *ibid.*

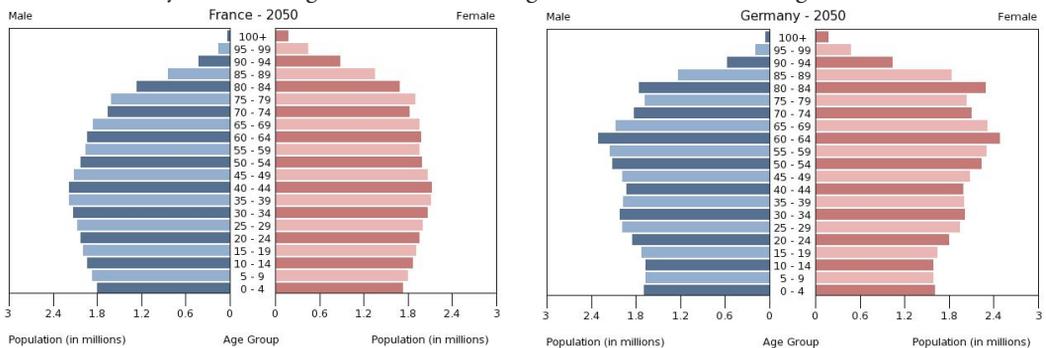
En particulier, le système d'assurance continuera à peser jusqu'en 2050 sur la génération suivante née entre 1965 et 1982 (la fameuse génération X) et en partie sur celle qui est née entre 1983 et le début du siècle nouveau (Génération Y). Un « impact à retardement » moins rude pour la France (et la Grande-Bretagne) en vertu d'un meilleur équilibre entre les différentes classes d'âge et finalement aussi à

cause d'une plus grande population active en dessous de 65 ans. Alors qu'en Italie et en Allemagne on est confronté, en dessous des 55 ans en 2030, à une diminution progressive et inexorable des tranches d'âge inférieures. Ce qui signifie que c'est toute la population qui vieillit.

À y regarder de près, l'actuelle stagnation économique de l'Europe s'alourdit encore du fait d'une circonstance qui touche l'ensemble du Vieux Continent (jamais une définition n'ayant été aussi adéquate) et qui est inhérente à cette partie de la population non seulement inactive mais ayant besoin de pension et d'assistance sanitaire : cette dernière ne cesse de croître. Un phénomène de croissance désormais irréversible ; décideurs et classes dirigeantes de tous les secteurs ne peuvent ici faire abstraction d'une planification appropriée et responsable tant sur le plan des investissements étatiques que sur celui de la dépense publique.

Le fait est que nombre de pays européens vont enregistrer outre la diminution de leur population – chute de 83 millions aujourd'hui à quelque 70 en 2050 pour l'Allemagne, de 58 à 50 pour l'Italie<sup>8</sup>, de 38 à 3 pour la Pologne – un vieillissement brusque.

Graphique n°5 :  
Pyramide des âges en France, Allemagne, Italie et Grande-Bretagne, 2050



Source : *ibid.*

Le cas le plus flagrant est celui de l'Allemagne où un tiers des habitants aura plus de 65 ans en 2050. Et elle deviendra avec l'Italie le pays le plus vieux d'Europe<sup>9</sup>.

8 L'écart des diminutions de population entre Italie et Allemagne est principalement dû à un taux global de fécondité par femme moins désastreux dans le premier cas, 1,4, alors qu'il est de 1,3 dans le second. Mais il y a d'autres variables, comme celle fondamentale de l'immigration, susceptibles de faire évoluer cet écart.

9 Le pays en tête au niveau mondial en matière de vieillissement est le Japon, suivi d'extrêmement près par l'Italie et l'Allemagne, en raison dans le premier cas d'un afflux traditionnellement restreint d'immigrés. Alors qu'il s'agit d'un quota qui contribue de par son homogénéité générationnelle à faire baisser l'âge moyen de la population d'accueil. Le Japon cherche au contraire à résoudre la question en subventionnant la production d'un robot spécialisé dans l'assistance aux personnes âgées. Phénomène non dépourvu d'intérêt, ce sont les vaincus de la Seconde Guerre mondiale qui présentent la durée de vie la plus considérable ; sans doute parce que ces trois pays qui ne pouvaient après la guerre investir dans le secteur de l'armement ont pu le faire dans l'assistance.

Mieux : si l'on n'y intervient pas plus avant par le biais de politiques appropriées, la relation entre actifs et inactifs tombera de 1 à 1. Ce qui est en pratique insoutenable au moins avec le standing de vie auquel nous sommes aujourd'hui accoutumés. Selon les estimations il y aura en outre plus de deux fois autant de personnes âgées de plus de 70 ans que de nouveaux-nés. Sans compter que l'on vivra – hommes et femmes – trois ans de plus. Il est évident que la population allemande sera sujette à un radical changement tant quantitatif que qualitatif. Il ne s'agit pas seulement, en termes concrets, de vieillissement, mais de perte de dynamisme, d'imagination, d'esprit d'entreprise, des qualités typiques des classes d'âges plus jeunes.

La France aussi va naturellement vieillir : elle passera en 2050 de quelque 13 à 22 millions de plus de 60 ans, parmi lesquels 11 millions de plus de 75 ans (contre plus ou moins 6 actuellement) et 4 millions de plus de 85 ans (contre 1 aujourd'hui). Mais comparativement à l'Allemagne un tiers des habitants aura « seulement » plus de 60 ans et le rapport actifs-inactifs sera de 1,4 à 1.

Quant à la Grande-Bretagne ? Si le recul de l'Allemagne est une donnée établie, c'est justement le niveau de la population britannique qui pourrait rivaliser avec la France. Les diverses projections varient au million près et classent alternativement l'un ou l'autre pays en tête. Il n'est pas jusqu'aux journaux anglais, d'ordinaire guindés, qui ne s'enthousiasment à la perspective d'une suprématie « *made in UK* »<sup>10</sup>. Il est certes évident que sur les quarante années à venir de nombreuses variables pourraient faire pencher la balance en faveur de l'une ou l'autre nation. Mais il faut noter que la France enregistre un taux global de fécondité par femme plus élevé (soit à long terme des gains supplémentaires de population), tout comme la possibilité d'augmenter son solde migratoire dès lors que les flux migratoires ont été jusqu'ici contenus à des taux proportionnellement inférieurs par rapport aux autres grands pays européens.

Certes, tous les pays d'Europe passeront, dans le cadre de vieillissement général de la planète, par la phase qu'expérimente le Japon : celle d'une économie sans croissance avec une population de plus en plus âgée.

Reste le fait que la France gagnera environ 10 millions d'habitants et qu'elle le fera surtout grâce à son solde naturel. Surtout : d'un point de vue géopolitique, la France a un autre rôle dans l'UE que la Grande-Bretagne et le dépassement probable de l'Allemagne pourrait modifier certains des équilibres auxquels nous sommes désormais habitués.

## **CONCLUSION : LE DÉPASSEMENT EST-IL SEULEMENT UNE PROJECTION ?**

Nous ne sommes plus grâce au ciel dans une époque où l'accroissement de la population fournissait de la chair à canon. Il n'en reste pas moins que la cohérence

<sup>10</sup> « Britain to be biggest country in Europe by 2050 », *The Telegraph*, 29 juillet 2010 ; « UK population largest in Western Europe by 2050 », *The Independent*, 30 juillet 2010.

démographique représente pour un pays à coup sûr un facteur important dans la compétition internationale en termes d'influence politique, de force de travail productive, de prééminence économique. Sans compter que le facteur population est une des caractéristiques de la Chine, de l'Inde et du Brésil, avec des chiffres exorbitants dans les deux premiers cas. Et comme on l'a vu, une répartition équilibrée de la population sur les tranches recensées comptera, si elle s'accompagne de politiques appropriées, dans le dynamisme du pays.

Dans le paysage en ruines de la démographie européenne, la France se trouvera dans une position enviable et elle aura à gérer des phases de transition bien moins dramatiques que celles qui frapperont les autres pays du continent. Avec un avantage démographique marginal dans le contexte mondial où l'Europe apparaîtra toujours plus comme un « pays de vieux » et au sein duquel elle pèsera de moins en moins en termes de population (7 % de la population mondiale actuellement contre 12 % en 1960). De même que le dépassement par la France de l'éternel rival allemand restera insignifiant par rapport à des géants comme la Chine, l'Inde, les USA et le Brésil. On parlera de moins en moins de nations excédant les 75 millions d'habitants (soit au-delà du 20<sup>e</sup> rang en nombre en 2050), lesquelles seront elles-mêmes bien peu de chose vu de Pékin et de Delhi, mais aussi de Washington et de Brasília.

Toutefois, à l'intérieur de l'espace européen, l'État et la société française devraient profiter de semblable avantage en le gérant avec intelligence et sans les manies de *grandeur* (en français dans le texte), que ce soit du point de vue géopolitique ou du point de vue plus purement économique.

Du point de vue géopolitique, et en particulier dans les rapports avec l'Allemagne, c'est surtout l'aspect psychologique qui comptera au-delà du fonctionnement au sein des institutions européennes (le célèbre axe franco-allemand, malheureusement bloqué) – petit avantage lors des votes au scrutin majoritaire au Conseil des ministres ou à travers une poignée de députés en plus au Parlement européen. Et singulièrement au plan de la politique interne. On se souvient des réactions de nombre d'hommes politiques français devant une République fédérale plus nombreuse consécutivement à la réunification. De même que Jacques Chirac et Lionel Jospin s'étaient évertués, au moment où se jouait l'approbation du traité de Nice, à obliger les Allemands de ne pas tenir compte de leur 20 millions en plus pour déterminer le nombre de sièges dans les institutions européennes.

Ce qui comptera plus, c'est l'aspect économique. L'avantage démographique, grâce surtout aux tranches plus jeunes, devrait se traduire en dynamisme économique accru. Pour rester au niveau au moins quant au potentiel démographique, à moins d'accepter de supporter le poids du vieillissement de sa population, l'Allemagne devrait dynamiser considérablement son bilan migratoire et accueillir encore plus d'immigrés alors qu'elle est aujourd'hui le pays d'Europe où le taux d'immigration se situe au plus haut niveau. Selon les estimations, si l'Allemagne voulait faire face à son taux de natalité par l'immigration, la population de cette dernière devrait atteindre

les 20 millions d'habitants, soit un quart de la population totale.

La France, au contraire, peut grâce à une situation démographique positive choisir entre la poursuite de son actuelle politique – promouvoir la croissance naturelle avec un flux migratoire non soutenu – ou bien s'ouvrir largement aux immigrés pour pousser encore l'avantage.

Et de toute manière, même si l'Allemagne décidait de s'ouvrir largement à l'immigration, cela ne suffirait pas à enrayer son vieillissement : en 2050 seulement 15 % des Allemands auront moins de 20 ans contre 30 % dans les années 1950. L'industrie allemande pourrait dès lors subir une forte concurrence en matière d'innovation qui arrivera tôt ou tard des pays asiatiques à population plus jeune et qui réalisent aujourd'hui de gros investissements dans la recherche scientifique et l'innovation.

La population française restera en revanche relativement plus jeune et on peut s'attendre à ce qu'elle soit plus dynamique, plus entrepreneuriale, plus innovante. C'est la raison pour laquelle les décideurs français doivent tendre à moderniser encore le pays en stimulant l'innovation technologique, en augmentant les crédits destinés à la recherche scientifique, à la formation professionnelle et la rénovation du parc informatique. Le tout pour rendre le pays largement en mesure de recueillir les bénéfices de l'avantage qui se profile à l'horizon, surtout chez les classes d'âge les plus jeunes. Même si 2050 nous semble très éloigné et ne pas nous concerner, ce sont presque 40 % de l'actuelle population française qui le vivront, environ 30 % pour ce qui est de 2030. Or, on note évidemment que les investissements réalisés le sont sur le long terme.

À voir si Paris, les surprises de la démographie mises à part, sera capable de traduire le « dépassement »<sup>11</sup> par rapport aux autres nations européennes, non seulement en simple « projection », mais en une réalité concrète.

// TRADUIT DE L'ITALIEN PAR ESTHER BARON

---

11 *Il sorpasso* (le dépassement) est le titre d'un film de Dino Risi interprété par Vittorio Gassman et Jean-Louis Trintignant (titre français *Le Fanfaron*) qui raconte la période magique des années 1960 pour une Italie du « miracle économique » ; la nation pauvre, d'émigration et vaincue allait se transformer en une des principales puissances économiques et industrielles du XX<sup>e</sup> siècle.